

# ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

## École de musique locale de la Commune de Mertzig



Commune  
de Mertzig

Fiche d'inscription

Année scolaire 2024/2025

## Modalités d'inscription

### 1. Inscriptions

- **La date limite pour le renvoi de la fiche d'inscription pour l'année scolaire 2024/2025 est le dimanche 26 mai 2024.**
- Les inscriptions nous parvenant après cette date ne peuvent être acceptées que sur le vu des places disponibles et seront mises automatiquement sur une liste d'attente.
- Est à considérer comme adulte: toute personne ayant atteint l'âge de la majorité au 31 août de l'année scolaire de référence.

### 2. Conditions d'admission générales

- Le nombre de **places étant limité pour tous les cours**, il sera tenu compte de la date de réception de l'inscription. La priorité sera donnée aux enfants.
- Pour les cours d'instrument, il est **obligatoire de disposer de l'instrument choisi**.
- La **fréquentation des cours** de la formation musicale 1 jusqu'à la **formation musicale 4** (certificat de la division inférieure) **est obligatoire** pour poursuivre la formation instrumentale et vocale. L'**abandon du cours de formation musicale** au cours de l'année entraînera l'**arrêt obligatoire des cours individuels**.

### 3. Droits d'inscription

- Les factures seront adressées aux concernés lors du 1<sup>er</sup> trimestre par leur administration communale respective. **Les droits d'inscription sont non remboursables.**
- **Aide étatique** (pour subvenir au minerval de l'enseignement musical): Vous trouverez toutes les conditions et modalités sur notre site: <https://www.ugda.lu/ecole-de-musique/enseignement-musical/aide-etatique>.

## Détails des cours

COURS COLLECTIFS (Formation musicale / Pratique collective)				
Cours	Conditions d'admission	Horaires et lieu des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
			Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil musical 2	- à partir du Cycle 1.2 (5 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	<b>Lundi, 16h15 - 17h15 à Mertzig</b>	gratuit	/
Éveil musical 3	- à partir du Cycle 2.1 (6 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	<b>Lundi, 17h15 - 18h15 à Mertzig</b>		
Formation musicale 1	- à partir du Cycle 2.2 (7 ans au 31.08) de l'Ecole Fondamentale	<b>Jeudi, 16h00 - 17h00 à Mertzig</b>		100 €
Formation musicale 2	- avoir réussi l'année précédente	<b>Jeudi, 17h00 - 18h30 à Mertzig</b>		
Formation musicale 3	- avoir réussi l'année précédente	<b>Samedi, 8h30 - 10h30 à Mertzig</b>		
Formation musicale 4	- avoir réussi l'année précédente	<b>Samedi, 10h30 - 12h30 à Mertzig</b>		
Pratique collective instrumentale (Ensemble instrumental)	- à partir de la 2e année d'études à l'instrument - Instruments admis : vents (bois et cuivres) et percussion	<b>Lundi, 17h45 - 18h45 à Mertzig</b>		

## COURS INDIVIDUELS (Instruments / Chant)

Cours	Conditions d'admission
Instruments à vent et percussion/drumset: flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, saxophone, petits cuivres (trompette, bugle, cornet), cor en fa, trombone, gros cuivres (baryton, euphonium, tuba basse, contrebasse)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- à partir de la formation musicale 1</li> <li>- suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4)</li> <li>- drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 de percussion</li> <li>- Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi.</li> </ul>

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		100 €
Inférieur 3 + 4	75 €	
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

Les horaires des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.

## Inscriptions et informations utiles

La fiche d'inscription 2024/2025 est à renvoyer à [inscriptions@ugda.lu](mailto:inscriptions@ugda.lu) du **13 mai jusqu'au 26 mai 2024**. Merci de bien préciser le nom de la commune concernée dans l'objet du mail.

### Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA:

Tony Andrich: 22 05 58 - 36 / [tony.andrich@ugda.lu](mailto:tony.andrich@ugda.lu)

Administration Communale de Mertzig: 83 82 44 1

### Responsable locale:

Norbert Freymann: 26 88 03 30 / 691 83 81 08

**La rentrée scolaire aura lieu le mercredi 18 septembre 2024.**



